

**Restauration de la mairie :** Nous sommes en attente du diagnostic thermique réalisé par le parc Eco Habitat. Dès qu'il sera connu, nous verrons avec l'architecte les travaux réalisables avec notre budget.

**Monument aux morts :** le conseil municipal décide à l'unanimité de confier à l'entreprise GEAY-GIROUD (pour la somme de 7 037.70 € HT) les travaux de restauration du monument aux morts. Avant la cérémonie du 11 Novembre, notre monument sera nettoyé, les gravures refaites, la barrière repeinte, les marches d'escalier sablées et rejointoyées.

**Brigades vertes :** nous accueillerons fin septembre pour 2 semaines ½, les « Brigades Vertes ». Les personnes concernées s'occuperont, en priorité, des chemins empruntés par la randonnée pédestre du 12/10 ainsi que de divers travaux d'entretien. Nous nous réjouissons chaque fois de leur présence qui permet d'effectuer des tâches que nos employés communaux n'ont pas le temps de faire.

**Voirie :** les travaux de rénovation et d'abaissement des voiries à la résidence « Mon Village » ainsi que le changement de l'éclairage public commenceront début Octobre. Le montant estimé est de 30 000 € HT dont 15 000 € de subventions diverses. Quant aux travaux d'enrobés du Bissardon, ils seront réalisés fin octobre.

### **Discussion et choix des projets pour contrat avec le Conseil Général du Rhône**

Le conseil général du Rhône propose aux collectivités qui ont des projets d'investissement de déposer leur dossier rapidement pour une aide financière dans le cadre d'un nouveau contrat Département/ Commune pour l'exercice 2015. Après discussion, Le conseil décide de programmer la restauration de la salle des sports et engage Monsieur le Maire à trouver un architecte responsable de l'opération. Le dossier s'y rapportant va être monté rapidement pour ne pas laisser perdre une précieuse aide financière.

### **Questions des conseillers**

Anne Laure MARCO signale une panne de l'éclairage public dans le lotissement des Vignes. Le problème, qui a déjà été signalé en mairie, sera pris en compte lors de la prochaine visite périodique prévue le 13 septembre.

### **Travaux des commissions et participations aux différentes réunions de syndicats**

**Conseil Jeunes :** la première réunion du Conseil Jeunes aura lieu le 6 septembre. Le groupe, encadré par Michaël SAHRIDJ et le Maire, compte pour l'instant quatre volontaires mais pourrait s'agrandir.

**Conseil Municipal Enfants :** il n'y aura pas cette fin d'année d'élection pour le renouvellement du Conseil Municipal Enfants car personne ne s'est déclaré pour encadrer le groupe. Créé en 1996, le CM Enfants concernait la tranche 9-12 ans.

**Alerte crues :** Richard TRUCHET a participé à une réunion du syndicat de rivières Brévenne/ Turdine. A noter qu'il est prévu l'installation de radars sur les ponts de la Brévenne en complément du dispositif des alertes sentinelles, en cas de montée rapide des eaux.

**Economies d'énergie :** Joseph VOLAY a participé à la réunion du comité énergie du SIMOLY le 21 juillet.

Un projet Territoire à Energie Positive (TEPOS) est lancé ; à l'horizon 2050, le territoire des monts du Lyonnais devra produire autant d'énergie qu'il en consommera.

Le défi « Familles à énergie positive » est lancée dans les monts du Lyonnais et se déroule du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 30 avril 2015. L'objectif de ce défi est de réduire les consommations d'énergie en modifiant quelques habitudes.

Pour toute information complémentaire et inscription, n'hésitez pas à contacter le service énergie du SIMOLY au 06.88.38.73.04. / 04.78.19.01.04. ou [stagiaire@simoly.fr](mailto:stagiaire@simoly.fr)

**Commission sports cantonale :** la 3<sup>ème</sup> édition du challenge VTT/ route, organisé par l'association sportive du collège Saint-Laurent-de-Chamousset, en partenariat avec la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais aura lieu le 28 septembre. Pour cette commission, Michaël SAHRIDJ sera le délégué titulaire, Colette PERIER et Alain CHAPOT, délégués suppléants.

### **Informations diverses**

**Marché du vendredi :** Monsieur Jean-Jacques BLEIN nous informe qu'il ne viendra plus sur notre marché le vendredi après-midi. Nous sommes donc à la recherche d'un remplaçant pour la vente de viandes, charcuterie, etc. Toutes les propositions seront les bienvenues afin que perdure ce petit marché bien pratique et très sympathique.

**Locaux au dessus de l'école :** le locataire au-dessus de l'école a informé la mairie qu'il allait libérer son logement avant la fin de l'année. Le local et logement situés à l'étage nécessitant un certain nombre de travaux pour être de nouveau occupés, il est décidé de ne pas relouer pour l'instant et de prendre un temps de réflexion sur le devenir de ces locaux.

**Acquisition d'un broyeur :** le conseil décide (13 voix pour, 1 voix contre et 1 bulletin blanc) l'achat d'un broyeur électrique de végétaux pour un coût de 500 € HT. Cet appareil peut broyer des branches d'un diamètre pouvant aller jusqu'à 4 cm, les copeaux, réceptionnés dans un bac, peuvent servir dans les massifs de fleurs. Nos employés communaux vont le tester et nous réfléchissons sur la mise en place d'une mise à disposition (location à un prix symbolique) de ce broyeur pour les particuliers. Nous espérons ainsi éviter l'année prochaine, les trop nombreux cas de brûlage de végétaux verts qui ont encore eu lieu sur notre commune cet été.

**Qualité de l'eau potable :** l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) Rhône-Alpes nous a transmis le rapport annuel et la fiche qualité relatif à la qualité de l'eau desservie sur la commune pour l'année 2013. Ces documents, sous forme numérique, sont à disposition du public ; pour les consulter, il suffit d'en formuler la demande au secrétariat de mairie.

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion est fixée au vendredi 3 octobre.

Réalisation de la publication par la commission informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie



## Mairie

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30

Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

## Médiathèque

Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15

Tél. 04.74.26.22.56. Courriel : [mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

**A louer :** Un appartement communal 3 pièces de 51 m<sup>2</sup>, 2<sup>ème</sup> étage bâtiment situé au bas de la montée Saint-Roch. Loyer mensuel : 266,36 €. Libre rapidement. Renseignements et inscriptions en mairie.

**Randonnée pédestre le 12 octobre :** le bureau de l'amicale sportive invite tous les bénévoles souhaitant aider au bon déroulement de cette sympathique journée à participer à une réunion d'organisation (balisage, inscriptions, relais, etc.) le vendredi 26 septembre à 20h à la maison de l'amitié.

Les personnes qui ne connaissent pas cette manifestation ou qui n'y ont jamais participé sont évidemment les bienvenues pour apporter leur aide et leurs idées.

Ceux qui souhaitent aider et qui ne pourront pas assister à la réunion du 26 septembre peuvent contacter un de membres du bureau pour affectation au poste de leur choix.

Alain RIVOIRE au 04.74.26.13.21. ou Franck MASSE au 04.74.26.13.99.

**La Revole :** l'association « La Revole » organise une réunion vendredi 12 septembre à 20 H à la salle entrée du village. A l'ordre du jour : bilan de la vogue et questions diverses.

A propos du lâcher de ballons de la vogue, Manon VERNAY a reçu sa carte en retour. Son ballon a été récupéré à Bron Parilly ... Si comme elle, vous recevez en retour la carte que vous aviez attachée à la baudruche, faites le savoir à Gaby LAVAL et gardez là pour une surprise pour la fête d'été 2015.

**Cours de couture :** Catherine Cochet va organiser très prochainement des cours de couture, dans la salle entrée du village, le jeudi soir à 19 heures. Pour tout renseignement concernant cet atelier couture, vous pouvez la contacter directement en appelant le 06.70.60.12.22.

**Un nouveau commerce :** Monsieur Pascal MARTINET a ouvert fin avril une boutique de cigarette électronique. Il propose de nombreuses saveurs en e-liquide de fabrication française et des accessoires de marques réputées. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9H30 à 12H et de 15H30 à 19H. Commande possible en ligne : [www.lecoinvapote.com](http://www.lecoinvapote.com)

Le coin vapote, 5 route de Lyon, Saint-Genis-l'Argentière, Tél. 06.50.82.49.75.

**Une nouvelle entreprise :** Thierry CHATELUX, artisan, est à votre service pour tous travaux Peinture - Décoration - Placo. Siège de l'entreprise : 10 lotissement chenevatière 2, route de Saint-Laurent. Tél. 06.11.48.87.49. [chateluxt@gmail.com](mailto:chateluxt@gmail.com)



## Lettre de l'équipe municipale n° 5



### **Séance du vendredi 5 septembre 2014 – 20h**

Absents excusés : Laëtitia TEXIER (procuration à Karelle RICHARD-ZACHARIE) et Alain CHAPOT (procuration à Christian RIVOIRE).



#### **Constat de rentrée scolaire**

La rentrée scolaire qui a eu lieu le mardi 2 septembre s'est bien déroulée. L'effectif s'élève à 68 élèves et se répartit ainsi : 28 en cycle 1 (10 PS, 10 MS et 8 GS), 14 en cycle 2 (8 CP et 6 CE1) et 26 en cycle 3 (11 CE2, 6 CM1 et 9 CM2).

Mme Magali POYARD vient compléter l'équipe pédagogique qui reste inchangée avec Mmes Gwladys COZLIN-DELETRAZ, Isabelle SEON et Magalie MORILLON, avec les aides de Martine MOSNIER et Oihiba RUIZ.

A partir de la grande section, les enfants découvrent les nouveaux rythmes scolaires suite à la réforme. Ils sont divisés en quatre groupes encadrés par cinq animateurs pour y suivre différentes activités : théâtre, danse, bricolage, jeux de sociétés, sports, etc.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et aux personnels concernés.



#### **Travaux en cours**

**Aire de camping-car :** l'aménagement de l'aire de vidange et la création de 2 places de stationnement est en cours vers le terrain de boules et sera terminé autour du 15/09.

**Zone piétonne à l'entrée du village :** le marquage au sol de la zone piétonne et de l'interdiction de stationner sur l'arrêt de bus a été réalisé le 5/09. Nous rappelons à chacun la nécessité de respecter ces consignes.

**Hameau de Lafay :** pour des raisons de sécurité, le Département du Rhône a réalisé une modification de l'accès au hameau par la RN 389.

**Informatique :** un poste informatique supplémentaire a été installé au secrétariat de la mairie.

**Fauchage :** La végétation étant importante au bord des routes, un deuxième fauchage aura lieu cette année fin septembre/début octobre.

